



# La Feuille Verte

MARS 2019 / n°231 / 2,80 €

## TOUS MOBILISÉS !

Grèves climatiques, Marches pour le climat, Mouvement des coquelicots, Lundis verts, l’Affaire du Siècle (et ses plus de deux millions de signatures !) sont autant d’initiatives citoyennes pour réclamer une plus grande prise en compte des enjeux écologiques et de l’urgence d’agir maintenant. (Sans compter les Gilets jaunes, qui condamnent l’injustice fiscale.) Tous ces mouvements invitent chacun - citoyens, acteurs économiques, responsables politiques - à prendre ses responsabilités et à participer activement aux décisions. Et c’est tant mieux ! Ces nouvelles formes d’engagement, particulièrement attractives, montrent une volonté des citoyens de peser sur les décisions politiques, qui ne vont pas suffisamment vite à leurs yeux face aux enjeux climatiques et aux enjeux liés à la biodiversité.

Nous ne pouvons que nous réjouir, en tant que parti de l’écologie politique, de constater que la prise de conscience environnementale existe, qu’elle est réelle. Mais nous sommes également convaincus qu’il faut des élus écologistes pour mettre en place les politiques publiques à la hauteur de ces enjeux. Cela est tout autant nécessaire que la mobilisation citoyenne, l’une ne s’opposant pas à l’autre ; au contraire, l’une et l’autre se nourrissent, l’action des uns renforce l’action des autres

L’engagement citoyen pour l’écologie doit avoir une traduction politique, pour montrer qu’il reste possible de limiter les conséquences du réchauffement climatique, que l’action politique n’est pas inutile ; et quoi de mieux que les élections européennes pour affirmer cette prise de conscience ? Car plus il y aura d’élus écologistes au Parlement européen, plus il sera possible de mettre en place des politiques écologistes. Les élections européennes sont, avec les municipales, celles qui offrent le meilleur espace démocratique pour porter la parole écologique. Le groupe Vert du Parlement européen est reconnu comme force politique majeure : à nous de le rendre encore plus efficace en votant et en faisant voter pour Europe Écologie Les Verts lors du prochain scrutin.

édito

BESANÇON PPDC

P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE



Cécile Prudhomme et  
Philippe Chatelain  
Cosecrétaires régionaux



- P 1 : Édito
- P 2-3 : Débat or not débat , Participons !
- P 3-4 : Sciences et écologie
- P 5 : Europe et immigration
- P 6-7 : Les débats d'Ornans
- P 7 : Où trouver EÉLV au plus près de chez vous ?
- P 8-9 : Aéroport Dole-Tavaux, quel avenir ?
- P 9 : L'abonnement à *La Feuille Verte*, c'est maintenant !
- P 10-11 : Flangebouché : en finir avec les usines à poulets
- P 12-13 : Métabief face au réchauffement climatique
- P 14-15-16 : Grand débat ou débat truqué ?
- P 17 : Bulletin d'adhésion
- P 18 : Réunion autour d'une galette



L'édito de février auquel vous avez failli échapper...

## Débat or not débat ? Participons ! (1)

2

Ils sont toujours là, sur les ronds-points, dans les rues de nos villes le samedi, dans les conversations, sur les réseaux sociaux et les plateaux télé.

Les « gilets jaunes » sont incontournables, les invisibles s'approprient l'espace public ; ils découvrent ou redécouvrent le sens du collectif, la solidarité chaleureuse autour d'un brasero. Alors pourquoi s'arrêteraient-ils ? Pourquoi retourner à la solitude, même à plusieurs, alors que de nouveaux amis attendent au rond-point d'à côté ?



Certes il y a les revendications, le rétablissement de l'ISF, le désormais fameux RIC et le plaisir d'imaginer la dégringolade des puissants ; mais cela n'est-il pas devenu secondaire ? Avec la visibilité vient l'audibilité, la prise de parole considérée désormais comme légitime : l'essentiel

n'est-il pas ce sentiment de dignité retrouvé, fût-il illusoire ?

**Ainsi, saisir une infime chance de dialogue** est sans doute nécessaire pour que les maux se disent, pour que ce mouvement révélateur puisse, comme l'image photographique, se fixer et préserver cette reconnaissance chèrement et parfois maladroitement acquise.

Jeux de mots  
Jeux de maux  
Je de maux

Alors comme nous le pouvons, là où nous sommes, participons à ce grand débat ; peu importe que nos gouvernants soient sourds si la société entière entend. Une chance existe peut-être de ne pas sombrer dans la rancœur, le repli et au bout du compte la haine, par le dialogue respectueux des différentes composantes de notre société, percluse de vieux clivages douloureux et de nouvelles fractures à vif. Au bout du compte - et cela rejoint en partie les aspirations exprimées -, il s'agit de revitaliser notre démocratie, qui en a tant besoin.

**Cela tombe bien pour nous écologistes**, qui avons l'expérience de l'exigence démocratique, presque jusqu'à l'excès. Cette expérience peut s'actualiser dans les techniques d'animation de réunion, de prise de parole, de construction de débat, mais aussi plus globalement pour tracer des perspectives d'évolution institutionnelle. En effet, nous connaissons les joies des plateformes participatives, les arcanes des majorités qualifiées, les complexités et les vertus des élections au scrutin proportionnel. Nous proposons depuis bien longtemps la transformation du Sénat en chambre des régions, le rééquilibrage des pouvoirs en faveur du parlement, l'indépendance de la justice par la coupure du lien de subordination entre le parquet et la chancellerie, etc.

Référendum  
 Consultation  
 Fiscalité  
 Ecologie  
 Débat  
 Retraites  
 Démocratie  
 Réformes

Notre pari : estimer que ce débat sera productif ; si c'est le cas, tout le monde y gagnera, et si ce débat s'avère inutile, nous n'aurons finalement perdu qu'un peu de notre temps...



Philippe Chatelain



*(1) Cet article aurait dû être l'édito du numéro mort-né de février. On vous l'offre donc en bonus ce mois-ci. Non, non, ne nous remerciez pas...*

Science et écologie

3

## MENACES CLIMATIQUES ET FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### 1. Le climat change, les menaces s'accroissent

23 scientifiques internationaux ont épluché 3 300 études publiées depuis 1980 et relatives à des événements climatiques. Les chercheurs ont constaté que le climat affectait l'humanité sous 467 formes différentes : les maladies ou les décès occasionnés par les inondations, les incendies ou les vagues de chaleur, les destructions sur les cultures, les effets des précipitations sur l'élevage ou les pêcheries, les destructions d'infrastructures par les tempêtes, les effets nocifs sur la quantité et la qualité des eaux douces, etc. Ils ont étudié aussi les conséquences sur l'économie, le tourisme, la violence, les migrations. (*La Recherche* n° 543, janvier 2019, pp. 20-22)

**Commentaire :** L'étude dit que si les émissions de gaz à effet de serre continuent au rythme actuel, en 2100, la moitié de l'humanité sera soumise à 3 dangers simultanés, voire 6 dans les régions côtières tropicales. Au contraire, si l'élévation de température était contenue dans la limite des 2 °C, comme le prévoit l'accord de Paris, les populations ne seraient exposées qu'à un seul danger. Encore une fois, ce seront les pays en développement qui subiront les effets les plus catastrophiques, en particulier la majorité des pertes humaines. Et cela coûtera très cher : les inondations du printemps 2016 ont coûté à la France plus d'un milliard d'euros.



## 2. Comment financer la transition énergétique ?

Les dernières études du GIEC montrent que respecter un scénario d'émission limitant l'augmentation de température à 1,5°C (énergie, transports, infrastructure...) serait 3 à 4 fois plus coûteux qu'un scénario à 2°C. Cela nécessite la mise en place de techniques bas carbone les moins onéreuses possibles. Mais cela suppose aussi qu'on se prive d'une capacité de production bon marché à court terme, déjà amortie. Il y aura un impact sur tous les secteurs économiques : ciment, bâtiment, acier, automobile, agriculture... Une des solutions est la taxe carbone, à condition de compenser toute taxe sur le carbone par une baisse similaire d'un autre prélèvement. Il faut aussi faire les investissements au bon endroit, par exemple dans la rénovation des logements, la rénovation du tertiaire, les réseaux de chaleur et les véhicules bas carbone. (*La Recherche* n° 544, février 2019, pp. 53-57)

La fiscalité écologique doit intégrer et compenser les pertes de bien-être des populations aux plus faibles revenus et aux budgets les plus contraints (logement, transports, nourriture). Le besoin de financement de la transition n'est pas forcément un problème : l'épargne mondiale est surabondante, mais elle vole de marché en marché à la recherche du profit maximal le plus rapide. D'après le GIEC, il suffirait de rediriger 5,6 à 8,3 % des revenus annuels actuels du capital vers des investissements en infrastructures de long terme susceptibles de permettre la transition vers une économie bas carbone. La réaffectation de l'épargne pourrait être facilitée par des garanties publiques. Et cela entraînerait, de surcroît, un assainissement du système financier mondial au détriment des facteurs de krach similaires à ceux de la crise des subprimes de 2008.

Gérard Mamet



4

**Commentaire :** La crise des Gilets jaunes illustre les conséquences d'une politique climatique qui néglige son insertion dans une politique économique et sociale cohérente. Or les transformations de ce type relèvent d'un nouveau contrat social. Les résistances rencontrées dans la lutte contre le réchauffement climatique ne seront surmontées que si les actions assurent à tous un accès équitable à un développement soutenable et une réduction de la pauvreté.



## Mardi 19 mars 2019, à 20h - Salle des Fêtes de Belfort Meeting Élections Européennes

Nous vous invitons à une soirée à ne pas manquer ...  
Dans ce monde bien perturbé, il est temps de réaffirmer nos valeurs  
pour une Europe Écologique, Sociale et Solidaire

en soutien à la liste EÉLV menée par Yannick Jadot,



avec **Damien Carême**, Maire de Grande Synthe et 3<sup>e</sup> candidat sur la  
liste.

Présentation de la soirée par **Vincent Jeudy**, Secrétaire du groupe  
EÉLV 90, et **Anna Maillard**, candidate franc-comtoise  
sur la liste Europe Écologie – Les Verts



Puis projection du film  
*Un paese di Calabria*,  
sur le village de Riace.

Présentation par  
**Alain Fousseret**, EÉLV 90 .



Débat avec la participation  
de Shu Aiello, coréalisatrice  
du film,  
Tiziana Barilla, journaliste et  
auteure de *Mimi Capotesta*  
(livre sur le maire de Riace,  
Domenico Lucano).

Commentaires et traduction  
par Rosaria Lucano.

*« Ils sont des demandeurs de refuge. Ils ont dû quitter leur famille, leurs amis, leur culture,  
leur patrimoine.*

*Ce choix, ils l'ont fait pour de multiples raisons, pour fuir une dictature, le terrorisme, la mi-  
sère. Je m'en fiche.*

*Aucun ne l'a fait par plaisir, mais pour survivre. Nous n'avons pas à les juger, mais à les ac-  
cueillir dignement.*

*La fraternité fait bien partie de la devise de notre République ? »*

**Damien Carême**



## LES DÉBATS D'ORNANS



6

Dans la patrie de Courbet, suite au mouvement des « Gilets jaunes », il y a eu deux débats. L'un organisé dès le 18 janvier, à la Brasserie du Pêcheur, par l'association citoyenne « Collectif Loue-Lison », l'autre organisé dans le cadre officiel du « Grand débat » par la municipalité, le 27 février, dans une salle communale. À chaque réunion, on a compté une cinquantaine de participants, soit environ 1 % de la population d'Ornans, une dizaine de personnes ayant participé aux deux débats. Pour faire simple, on va dire que le premier débat était plus contestataire et le deuxième plus modéré, avec un public plus diversifié sociologiquement et politiquement.

Dans le débat citoyen du 18 janvier, on a retrouvé les propos habituels des Gilets jaunes, comme l'injustice fiscale, les trop grandes inégalités de revenus, le décalage avec la classe politique, voire le mépris ressenti. Il a été évoqué la crise de la démocratie représentative et avancé la proposition du RIC (1). La question des inégalités a été au centre des discussions, avec la proposition de rétablir l'ISF et de mettre en place une fiscalité plus juste.

Les propositions qui ont fait consensus à Ornans dans le cadre du débat « officiel » sont plus inattendues, et cela sur les 4 thèmes retenus qui ont fait l'objet de 4 ateliers. Voici les exemples les plus significatifs :

**Thème 1, Transition écologique :** privilégier la solution « vélo » chaque fois que c'est possible et dans un cadre sécurisé, développer les transports en commun (tram, bus, téléphérique...), développer l'alimentation bio, imposer le bio local dans les cantines, privilégier les énergies locales (bois, hydroélectricité), faire un gros effort d'isolation des maisons avec des matériaux à faible empreinte écolo, etc.

**Thème 2, Démocratie, citoyenneté :** donner un rôle et des moyens plus importants aux associations, non-cumul des mandats y compris dans le temps, plus de proportionnelle dans les différentes élections, prise en compte du vote blanc, possibilité d'un référendum aux niveaux local et national...

**Thème 3, Fiscalité, dépenses publiques :** une plus grande sévérité contre l'évasion fiscale, un impôt sur le revenu plus progressif, avec plus de tranches et des tranches plus élevées, suppression de la TVA sur les produits de première nécessité, plus d'impôts pour les multinationales et moins d'impôts pour les PME.

**Thème 4, Organisation de l'État et des services publics :** rendre les services publics plus lisibles et plus accessibles, supprimer les grandes Régions et annuler les fusions entraînées par la loi NOTRe, remettre de l'éthique et redonner du sens à la vie politique, développer la santé et l'éducation dans les quartiers, etc.

**Précisons qu'il n'y a eu aucun noyautage du débat** par un quelconque courant et, pour être objectif, que certains participants ont amené aussi sur la table des questions plus controversées : les chômeurs « *qui ne veulent pas travailler* » alors que certaines entreprises ont du mal à recruter, ou la question de la dette jugée beaucoup trop élevée, mais sans qu'on arrive à des propositions qui fassent consensus. Globalement, les propositions ne vont pas dans le sens d'une baisse d'impôts, mais d'une fiscalité plus juste. Elles vont donc dans le sens d'une société plus égalitaire, plus démocratique et plus écologique. Certes, ce n'est qu'Ornans, mais c'est peut-être représentatif de l'état de l'opinion française. Reste à savoir maintenant comment cela va se traduire dans la politique d'Emmanuel Macron. Bien que ces propositions novatrices semblent faire l'unanimité localement, on a beaucoup de mal à faire confiance au si peu écolo « *Président des riches* » pour engager de telles transformations.



**Gérard Mamet**

(1) *Référendum d'Initiative Citoyenne.*



## Où trouver EELV au plus près de chez vous ?

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas notre fonctionnement, sachez que l'organisation de base d'EELV s'appelle **un groupe local**. Il en existe certainement un près de chez vous. N'hésitez pas à contacter les personnes ci-dessous :

### Doubs

- **Besançon** : réunions à Besançon

Claude Mercier : 06 38 90 29 23

Cécile Prudhomme : 06 84 37 60 09

eelv.fcomte@gmail.com

- **Le Haut-Doubs** : réunions à Pontarlier et à

Morteau

Michaël Chenevez : 03 81 49 58 52

eelv.hautdoubs@gmail.com / mickachen@yahoo.fr

- **Montbéliard** :

Odile Joannes : 03 81 92 92 44

odile.joannes@laposte.net

### Territoire-de-Belfort

- **Belfort** : réunions à la Maison du Peuple - place de la Résistance - 90000 Belfort

Jean Siron : 06 60 78 32 14

Vincent Jeudy : 06 88 22 88 97

### Haute-Saône

- **Lure — Vosges Saônoises** : réunions salle

Merlin - centre Schloeterer 70200 Lure

Marie-Claire Thomas : 06 80 51 18 17

- **Vesoul—Gray** : réunions à la mairie—rue des

Droits de l'Homme—70000 Noidans-lès-Vesoul

Alain Ropion : 06 74 90 62 77

### Jura

- **Dole** : réunions à Dole

Marie-Agnès Chalumeaux : 06 70 11 31 21

Isabelle Nouvellon : 06 08 65 33 70

- **Lons-le-Saunier (et Haut-Jura)** : réunions au centre social— 2, rue de Pavigny— 39000 Lons-le-Saunier

Sarah Persil : 06 75 02 06 10

Anne Perrin : 06 42 39 04 25



## AÉROPORT DOLE-TAUAUX, QUEL AVENIR ?

Tel est l'intitulé d'une lettre ouverte adressée ce mois à la présidente de Région et aux élus du Département et de l'Agglomération du Grand Dole

En amont, une rencontre, le 18 février, à l'initiative de Pascal Blain (FNE), entre diverses organisations, associations, partis politiques, syndicats signataires (1).

Le débat, nourri de contributions des employés de l'aéroport, a permis d'établir les points de convergence essentiels. Les positions ont évolué depuis « l'aéroport de trop » épinglé par un rapport de la Cour des Comptes en 2015 : il ne s'agit plus de demander la fermeture de cet équipement, mais de rejeter un soutien, sur finances publiques, d'une compagnie low-cost (Ryanair), principale bénéficiaire de la plateforme aéroportuaire, quand l'argent manque dans d'autres domaines d'affectation (transports en commun, politique sociale et environnementale, éducation), et de notifier que les retombées sont pour l'heure davantage polluantes qu'économiques.

8

### Rappel du contexte

Par arrêté du **2 mars 2007** portant transfert d'aéroports civils appartenant à l'État à des Collectivités territoriales ou à des groupements de Collectivités territoriales, le Département du Jura acquiert la propriété de l'aéroport de Dole-Tavaux, la collectivité régionale ayant décliné l'offre.

**1er janvier 2010** : la gestion de l'aéroport est confiée à la SAS Société d'Exploitation de l'Aéroport Dole Jura, constituée à parité entre la CCI du Jura et Keolis Airport, dans le cadre d'une convention de Délégation de Service Public (DSP).

**Juin 2017** : le Conseil régional Bourgogne Franche-Comté émet la proposition d'un financement des charges de l'aéroport à hauteur de 40 % par la Région, 40 % par le Département et 20 % par l'agglomération du Grand Dole : les négociations sont en cours.

**15 octobre 2018** : délibération du Conseil départemental favorable à une nouvelle DSP (la convention arrivant à échéance le 31 décembre 2019) et appel à candidatures en procédure restreinte pour la gestion de l'équipement.

### Éléments du débat

Cette dernière convention, basée sur une estimation de l'aide pouvant être accordée par les collectivités territoriales, de l'ordre de 20 millions d'euros hors taxes sur 8 ans, est contestable.

La convention de DSP signée en 2010 par le Département prévoyait une enveloppe globale de 5 millions d'euros sur 10 ans ; l'analyse des comptes montre que, fin 2019, la contribution publique des trois collectivités aura été non pas de 20, mais de 28 millions d'euros dépensés, sans retombées économiques sérieuses pour le territoire.

25 salariés - la compagnie ne recrute pas son personnel sur place -, 25 pour la sous-traitance, et peut-être 150 emplois indirects... L'aéroport est un facteur d'attractivité pour la ZAC voisine, mais seulement pour les vols d'affaire, qui sont une part non négligeable de l'activité, mais pas du tout pour le fret, qui a totalement disparu depuis le départ de La Poste.



### Trois points de convergence

Si l'on maintient cet équipement - il n'y a pas de consensus sur sa fermeture, bien qu'il soit toujours peu viable économiquement, peu enviable socialement et insoutenable au point de vue environnemental -, il apparaît nécessaire que les collectivités revoient leur stratégie : la France est, en Europe, le pays où la densité des aéroports est la plus forte, et pendant ce temps, sur notre territoire régional, on réduit les dessertes TGV, on limite les lignes TER, et l'investissement sur fonds propres de la Communauté d'agglomération du Grand Dole pour son transport urbain et périurbain est passé, en 10 ans, de 900 000 euros à 240 000 euros.



L'aéroport annonce 100 000 passagers par an de manière assez régulière - plus précisément 100 000 sièges, car il faudrait le détail des aller et retour -, dont 16 % de Jurassiens. On est loin de l'équilibre budgétaire (entre 200 000 et 800 000 selon les sources citées), car chaque augmentation du nombre de passagers a un coût (aménagement, rotations, etc.).

Au final, sur ces dix années de gestion, la moitié des subventions est au bénéfice de Ryanair, aujourd'hui à l'équilibre sur la commercialisation des vols en direction de Porto et Marrakech/Fès (95 % de remplissage), qui ne paie pas d'impôts en France et ne respecte pas plus ses salariés que le Code du travail. Ce soutien commercial ne paraît pas légitime au regard des questions sociales et environnementales que soulève ce tourisme low-cost.



À la nécessité d'une gestion plus responsable et plus éthique de l'argent public s'ajoute l'urgence de prendre en compte, à moyen et à long terme, l'impact environnemental de cet usage global du monde, qui entretient un marché touristique vers des pays plus pauvres, au mépris des atteintes à l'environnement, le kérosène n'étant toujours pas taxé en conséquence des nuisances et du changement climatique.

En conclusion, aboutissement de la loi NOTRe, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SSRADDET) renforce le rôle des Régions en matière de planification : comment la Région envisage-t-elle de répondre aux objectifs d'une Cop 24 statuant sur huit scénarios de décarbonation de l'économie européenne (zéro carbone à l'horizon 2050, c'est-à-dire absorber autant de dioxyde de carbone que l'on en produit) sans qu'aucun ne suffise à contenir l'élévation de la température à 2° ? Il n'est plus soutenable et responsable de penser permettre au plus grand nombre, même sur un modèle égalitariste, d'aller toujours « plus vite, plus loin, plus souvent » (pour citer Yves Cochet) sans le payer cher !

Marie Agnès Chalumeaux



(1) ATTAC 39, FNAUT, FNE, Dole Écologie, EÉLV, France Insoumise, Génération-s, PCF, UL CGT, UL CFDT.

L'abonnement à *La Feuille Verte*, c'est maintenant !



**Vous n'êtes pas adhérent d'Europe Écologie Les Verts de Franche-Comté ? Et du même coup, vous ne recevez pas systématiquement *La Feuille Verte*, le bimestriel des écolos comtois ?**

**Abonnez-vous ! Réabonnez-vous! Et faites abonner les gens autour de vous ! Ainsi, vous serez sûr de ne rater aucun numéro, et cela pour la modique somme de 16,00 euros seulement (6 numéros par an).**

Nom : ..... Prénom : .....

rue : .....

CP : ..... Ville : .....

Chèque à l'ordre de l'association de financement d'EELV-FC, à adresser à :  
EELV-FC — 77, grande Rue — 25000 Besançon



## FLANGEOUCHE : EN FINIR AVEC LES USINES À POULETS



Dimanche après-midi 24 février, nous nous sommes retrouvés, entre 70 et 80, à manifester à l'emplacement prévu pour un élevage industriel de 33 000 poulets, à Flangebouche, dans le Haut-Doubs. La manifestation avait été organisée dans l'urgence à l'initiative d'EÉLV, mais y participaient aussi des représentants de la Confédération paysanne, du groupe « Ensemble », de l'association « Murs et Murgers », de protecteurs des animaux, des habitants du village mécontents du projet, etc.

### Un élevage concentrationnaire

Le projet annonce l'élevage de 33 000 poulets en même temps, avec 6 rotations par an, soit 200 000 volatiles sur 12 mois. Le permis de construire affiché sur place donne une surface de bâtiment de 1 687 m<sup>2</sup>, soit l'équivalent d'une feuille A4 par animal. Les poulets sont vendus à 38-40 jours, après une croissance accélérée qui n'est pas du tout naturelle. Le permis de construire a été accordé après un vote unanime du Conseil municipal de Flangebouche, qui a donc accordé sa caution à ce poulailler géant.



### Un modèle agricole inacceptable

Anne Vignot a pris la parole au nom d'Europe Écologie : « C'est un modèle insoutenable. Insoutenable sur le plan de l'alimentation : ce n'est plus ce type de nourriture que l'on veut aujourd'hui. Insoutenable pour les animaux génétiquement modifiés et qui vivent dans des conditions insupportables. Insoutenable aussi pour le climat, pour la biodiversité, pour l'environnement. Mais insoutenable aussi pour l'agriculteur lui-même, car dans ce type de projet, les éleveurs sont très contraints : ils ne choisissent ni leurs fournisseurs, ni le centre d'abattage, bien que ce soient eux qui prennent tous les risques financiers. »



Malheureusement, une bonne partie des poulets vendus dans les supermarchés proviennent encore de ce type d'élevage. On comprend facilement que les conditions de vie des animaux sont lamentables ; la surpopulation entraîne de nombreuses pathologies : problèmes de locomotion, pattes déformées, problèmes cardiaques. La litière n'est généralement pas changée pendant leur durée de vie et devient progressivement humide et chargée en ammoniac. Il n'y a aucun respect du bien-être animal et les animaux sont considérés comme des « protéines sur pattes ».



Martine Landry, représentante de l'association Humanimo, a fait le point sur la pétition déjà signée par 76 400 personnes sur le site « [Mesopinions.com](http://Mesopinions.com) ». Elle explique aussi que, dans ce type de ferme-usine, de nombreux animaux meurent sur place, malades, piétinés, affamés.



À son tour, Didier, un représentant de la Confédération paysanne, a pris la parole pour dire que ce projet réunissait tout ce que son syndicat dénonce. En effet, la Conf' défend une agriculture paysanne qui s'oppose radicalement au modèle industriel. Les agriculteurs doivent produire des denrées de qualité dans le cadre d'une agriculture qui respecte les animaux et l'environnement. La question est posée aussi du devenir des déjections qui risquent de polluer les nappes phréatiques et les rivières.



Il n'y a pas de fatalité autour de ce modèle qui profite surtout aux multinationales de l'agro-industrie et aux grandes surfaces. Le goût des consommateurs a évolué vers des produits sains et de qualité. Dans la région, nous en avons des exemples. À Flagey, l'entreprise Bourgon, qui produit des œufs, a décidé d'anticiper l'interdiction européenne de l'élevage en cage des poules pondeuses, et à Amancey, l'exploitation dirigée par M. Bole pratique l'élevage en plein air de poulets de chair dans des conditions proches du bio.



À la fin de la manifestation de Flangebouche, les personnes présentes se sont rendues en cortège devant la mairie. Les manifestants ont échangé leurs coordonnées, ils ont décidé de lancer un appel au Préfet et sont déterminés à continuer l'action jusqu'à l'abandon de ce projet dément de ferme-usine.

Gérard Mamet



Europe Écologie Les Verts de Franche-Comté

(77, Grande Rue 25000 Besançon)

Directeur de publication : Gérard Roy

Comité de lecture : Gérard Mamet, Gérard Roy,

Suzy Antoine, Benoît Cypriani

CPPAP: 0523 P 11003

Maquette : Corinne Salvi Mise en page : Suzy Antoine

Imprimé sur papier recyclé

par les soins d'Europe Écologie Les Verts de Franche-Comté

ISSN 1169-1190



## MÉTABIEF FACE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE



Cet hiver est un peu particulier puisque, contrairement aux deux dernières années, il y a de la neige. Les pratiquants du ski se sont réjouis et les stations de ski du Jura et des Vosges ont enregistré une activité exceptionnelle. Mais attention de ne pas en tirer des conclusions hâtives ! Comme le rappelle souvent le météorologue comtois Bruno Vermot-Desroches, « *il ne faut pas confondre météo et climat* ». Cette année, la météo a été favorable au ski, mais cela n'empêchera pas le climat de continuer à se réchauffer progressivement. Et face au réchauffement climatique, les stations de moyenne montagne, comme Métabief, les Rousses, la Planche des Belle Filles ou le Ballon d'Alsace, vont se trouver dans une situation de plus en plus difficile.

### Les canons à neige ne sont pas la solution

D'abord, il faut appeler un chat un chat : les canons à neige fabriquent de la neige artificielle. Parler de

« *neige de culture* »

n'est qu'un euphémisme destiné à adoucir la réalité. À Métabief, l'équipement récent en canons à neige a coûté 6 millions d'euros : ce n'est pas rien. Le terrassement nécessaire



à la retenue collinaire et à la pose des canalisations a causé des dégâts écologiques sur les écosystèmes terrestres, la faune et la flore. Le massif du Mont d'Or a été déjà bien abîmé par le défrichage lié à la création des pistes. Avoir quelques canons à neige au bas des pistes pouvait se défendre, mais équiper le quart du domaine en canons à neige, comme cela a été fait, ce n'est pas raisonnable.

Indirectement, la question de la ressource en eau se pose aussi. On se souvient des réactions indignées contre les essais des canons à neige le 15 novembre, alors qu'on était encore en pleine sécheresse : c'était symboliquement inacceptable. Ce type d'investissements est plus que discutable : on a dépensé 6 millions d'euros pour équiper la station de Métabief en canons à neige, alors qu'on est incapable de trouver 2 ou 3 millions d'euros pour rénover le barrage d'Oye-et-Palet qui est à la sortie du lac de Saint-Point. Or l'eau de ce lac a un rôle très important, à la

fois pour l'alimentation en eau des habitants et pour le soutien du débit du Doubs à l'étiage. On attend toujours la rénovation du barrage ...



### Le contexte du réchauffement

D'abord, le réchauffement climatique fait remonter la limite pluie-neige et l'enneigement sera tendanciellement de plus en plus réduit. De plus, le réchauffement est plus important en hiver. Les relevés réalisés à la tourbière de Frasne affichent + 2,3 °C en dix ans, ce qui est énorme. Il ne faut pas oublier non plus

que la production de neige artificielle suppose qu'il fasse froid, ce qui sera de moins en moins le cas. Ainsi, à Noël 2016, la température était nettement au-dessus de 0° et dans ces conditions, les canons à neige n'ont été d'aucune utilité.



La sécheresse de cet été a confirmé la tendance au réchauffement climatique, avec comme conséquences l'allongement prévisible de la durée des étiages. Les priorités sont donc à la préservation de la ressource en eau, en quantité et en qualité. Remonter de 20 cm le barrage d'Oye-et-Palet permettrait de retenir un million de m<sup>3</sup> d'eau supplémentaire. Et avec l'abandon des prélèvements sur la nappe de l'Arlier, Pontarlier va en avoir besoin, ainsi que les communes du secteur. On peut aussi limiter le gaspillage en améliorant l'état des réseaux, ce qui suppose des investissements importants. Pour la qualité de l'eau, il s'agit aussi de lutter contre les pollutions, en particulier en rénovant les stations d'épuration et en réduisant les pollutions agricoles.



### Engager rapidement la reconversion

Les stations de moyenne montagne sont condamnées à terme, et celles du Jura et des Vosges n'y échapperont pas plus que les autres. Dans ces conditions, il ne faut plus investir dans la neige. Il serait bien plus judicieux de travailler à la reconversion vers un tourisme « 4 saisons », respectueux de l'environnement. Pour l'instant, on en parle, mais à Métabief, 90 % du chiffre d'affaire restent liés à la neige : la reconversion est beaucoup trop lente.



Mais attention à ne pas faire n'importe quoi ! Dépenser des sommes faramineuses pour une arrivée du Tour de France tous les deux ans, comme à la Planche des Belles Filles, en saccageant les milieux naturels, est une très mauvaise solution. On doit, au contraire, développer des activités « vertes », respectueuses de l'environnement. En hiver, ce peut être le ski de fond, les sorties en raquettes et des alternatives en cas d'absence de neige. En été, le VTT, les randonnées, les sorties à la découverte de la flore et de la faune, avec un accompagnateur, des classes découvertes, etc. À Métabief, ce sont 140 emplois directs qui sont en jeu, sans compter tous ceux du secteur touristique.

Gérard Mamet



# GRAND DÉBAT OU DÉBAT TRUQUÉ ?



Après plus de trois mois de révolte des Gilets jaunes, Emmanuel Macron essaie de reprendre l'avantage en emmenant les Français sur son terrain, celui du « Grand Débat ». Que faut-il en attendre ? Les doléances des citoyens vont-elles être entendues ? Peut-on avoir confiance dans les résultats de ces cogitations collectives ?

En fait, on peut avoir de très sérieux doutes. Prenons l'exemple de la fiscalité. Le mouvement des Gilets jaunes a démarré sur l'augmentation de la taxe sur les carburants, mais très vite il a dénoncé globalement l'injustice fiscale. Les manifestants sont maintenant quasiment unanimes à demander le rétablissement de l'ISF et beaucoup demandent aussi la suppression du CICE et l'abandon de la flat tax (1). Or Macron a déjà annoncé que, quel que soit le résultat des débats, il ne reviendrait pas sur les mesures qu'il a prises en faveur des plus riches, et en particulier qu'il ne rétablirait pas l'ISF. Mais il y a peut-être plus grave encore : la manière de poser les questions est tendancieuse et on n'a aucune garantie sur les préconisations qui sortiront du débat, puisque c'est le gouvernement lui-même qui s'en chargera...

14

## Des questions en forme de manipulation

Il suffit d'aller lire les questions sur le site officiel pour se rendre compte que le débat est complètement orienté dans le sens ultralibéral. Sur une thématique aussi essentielle que la fiscalité, la question de la justice fiscale n'est pas posée. On nous demande simplement dans quels domaines il faut faire des économies (2). Or il est faux de dire qu'il y a trop d'impôts et trop de taxes. La vérité, c'est que les impôts sont injustes, ce qui n'est pas du tout la même chose. Quelques éléments qui soutiennent cette idée qu'il n'y a pas trop d'impôts pour les plus riches :

### Le grand débat national:

Débrouillez vous pour que ça tienne sur une page, ... Maximum! Meeerci!



- Les industries du luxe n'ont jamais été aussi prospères : grosses voitures, jets privés, croisières de luxe, logements de luxe, etc.
- Les inégalités n'ont jamais été aussi grandes, comme le montrent des économistes

comme le Français Thomas Piketty ou l'Américain Joseph Stiglitz. D'après Oxfam, dans le monde, les 26 personnes les plus riches ont autant d'argent que la moitié la plus modeste de l'humanité.

## À quoi servent les impôts ?

Principalement à deux choses :

- À financer les services publics : éducation, recherche, santé, transports publics, sécurité, logement social, etc. C'est pourquoi ils participent au pouvoir d'achat global et au bien-être des Français. Dans ce sens, diminuer les impôts ne signifie pas forcément redonner du pouvoir d'achat.



- À permettre une certaine redistribution à travers les allocations diverses, les aides sociales, les bourses d'enseignement, etc. En France, les inégalités sont sensiblement plus réduites après impôt.

Diminuer les impôts, en particulier ceux des plus riches, c'est augmenter les inégalités. Ainsi, avec les mesures prises par Macron, principalement la suppression de l'ISF et la flat tax à 30 %, dès le début du quinquennat, les effets ont été immédiats : en 2018, selon l'OFCE, les 1 % des Français les plus riches ont vu leur pouvoir d'achat augmenter de près de 5 %, et parmi eux les 0,1 % les plus riches de près de 15 % !



De même, le gouvernement nous trompe sciemment sur les diminutions de « charges ». D'ailleurs, bizarrement on nous parle de « charges » quand il s'agit des salaires, mais pas de « charges » quand il s'agit de rémunérer le capital en distribuant des dividendes aux actionnaires ou des très hauts revenus aux dirigeants du CAC 40 (3).

Les charges patronales et salariées, c'est ce qu'on appelle du salaire différé. Diminuer les charges pour augmenter les salaires, ce n'est donc pas une vraie augmentation de pouvoir d'achat. C'est augmenter la part individuelle des salaires au détriment de la part collective, celle qui permet, par exemple, de financer la sécurité sociale, donc la santé et les hôpitaux.

### Alors quelles solutions ?

Contrairement aux discours répétés sans cesse par les économistes libéraux, les déficits publics et l'augmentation de la dette ne proviennent pas d'une augmentation abusive des dépenses publiques, mais plutôt de la diminution des recettes, c'est-à-dire des impôts des plus riches. On a oublié que les États-Unis ont eu une tranche marginale d'impôt à 90 % à la fin de la guerre. On a oublié aussi qu'en France, en 1983, il y avait encore 14 tranches d'impôt sur le revenu, de 5 à 65 %. Il était donc beaucoup plus progressif qu'aujourd'hui (Cf. encadré).



Il y a aussi un autre scandale au niveau des impôts : celui de l'évasion fiscale, qui est estimée, pour la France, autour de 80 milliards d'euros par an. Cette évasion ne semble pas beaucoup préoccuper Bercy...



De ce qui vient d'être énoncé, on peut donc avancer les mesures suivantes :

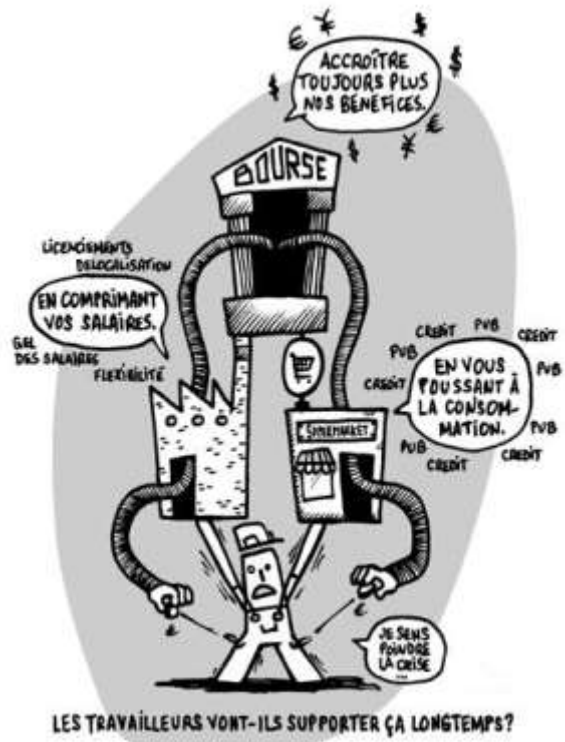
- Rétablir l'ISF et supprimer la flat tax, comme les Gilets jaunes l'ont demandé. Du même coup, réaffecter les 40 milliards du CICE, dont l'efficacité est plus que douteuse, à la transition écologique.
- Supprimer toutes les niches fiscales, ou au moins celles qui ne servent à rien en matière de création d'emplois.



- Concentrer les aides aux PME et les conditionner aux créations d'emplois.
- Mener une guerre sans merci contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux qui la permettent.
- Diminuer de manière drastique les inégalités de revenus et instaurer un revenu maximum. Rien ne peut justifier que quelqu'un gagne 300 ou 1 000 fois le SMIC. Dans le monde moderne, la production de richesses est essentiellement un processus collectif, collaboratif, où chacun doit recevoir sa part.
- Rendre l'impôt sur le revenu beaucoup plus progressif, en instaurant des tranches à 60 et même 80 % pour les très hauts revenus. Ce serait aussi une manière de dissuader les très hauts revenus et de réduire l'écart. Concernant la CSG, la rendre progressive pourrait conduire à la faire fusionner avec l'impôt sur le revenu.



Et grâce à une telle fiscalité, non seulement la réduction des inégalités serait une question de justice, une question d'éthique, mais ce serait aussi une mesure anti-crise économique. C'est ce qu'a très bien démontré le Nobel d'économie Joseph Stiglitz : quand on augmente le pouvoir d'achat des plus modestes, le supplément de revenus leur permet de mieux se nourrir, mieux se loger, mieux se cultiver, etc. et cela stimule l'activité économique. Au contraire, quand l'argent va aux plus riches, il ne va pas à l'économie réelle mais va se perdre dans la spéculation, dans l'économie-casino, et c'est cela qui provoque les crises comme celle de 2008, dont nous ne sommes pas encore vraiment sortis. Malheureusement, on peut s'attendre à ce que Macron utilise son « débat » pour renforcer encore sa politique libérale en faisant croire que c'est « le peuple » qui veut qu'on réduise les impôts, et donc qu'on saborde les services publics.



Gérard Mamet



**Tranches marginales d'imposition/ taux pour 2019.**

Revenu net imposable	Taux d'imposition
De 9 807 € à 27 086 €	14%
De 27 086 € à 72 617€	30%
De 72 617 € à 153 783 €	41%
Au-delà de 153 783 €	45%

1) La flat tax est appelée aussi « impôt libéralisateur ». C'est un impôt sur les revenus du capital que Macron a fait passer de 45 % (le même taux que pour la tranche la plus élevée de l'impôt sur les salaires) à seulement 30 %. Il avantage donc fortement les revenus du capital.

2) La question 6 du thème « La fiscalité et les dépenses publiques » est libellée de la façon suivante ; « Parmi les dépenses de l'État et des collectivités territoriales, dans quels domaines faut-il faire avant tout des économies ? » Plusieurs réponses possibles : l'éducation et la recherche, la défense, la sécurité, les transports, l'environnement, la politique du logement, autres (préciser).

3) En 2018, les actionnaires du CAC 40 ont reçu 57,9 milliards d'euros de dividendes : la crise, ce n'est pas pour tout le monde...

**SUPPRESSION DE L'«EXIT TAX»**  
L'ÉTRANGE LUTTE DE MACRON CONTRE L'ÉVASION FISCALE



16



# Bulletin d'adhésion / dons

Un parti politique vit aussi des cotisations et des dons versés par ses adhérent-e-s.  
C'est ce qui lui permet d'entreprendre des actions et de se faire entendre.

- Rappel : en adhérent, coopérant ou en faisant un don, vous bénéficiez d'une réduction fiscale égale à 66% du montant de votre versement.
- La loi limite à 7500 € par an les versements effectués à un parti politique par un particulier.
- Votre adhésion sera effective dès réception de votre paiement et après un enregistrement par les instances d'Europe Écologie Les Verts de notre région, ce dans un délai de deux mois.
- Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant en vous adressant à : donneespersonnelles@eelv.fr



Homme     Femme    Date de naissance : .....  
 Profession : .....  
 Nom : ..... Prénom : .....  
 Numéro, rue : .....  
 CP : ..... Commune : .....  
 Tél fixe : ..... Tél portable : .....  
 Courriel : .....

Cette grille de cotisation présente le niveau de cotisation attendu en fonction de votre revenu mensuel. Les niveaux de cotisation présentés ci-dessous sont indicatifs et laissent la possibilité à chacun de tenir compte de sa situation personnelle, familiale et sociale du moment.

Revenu mensuel	Cotisation annuelle
<input type="radio"/> < 1200 €, précaires, étudiants, ...	36 €
<input type="radio"/> 1200 €	55 €
<input type="radio"/> 1300 €	80 €
<input type="radio"/> 1400 €	100 €
<input type="radio"/> 1600 €	120 €
<input type="radio"/> 1800 €	160 €
<input type="radio"/> 2000 €	200 €
<input type="radio"/> 2300 €	230 €
<input type="radio"/> 2500 €	250 €
<input type="radio"/> 2800 €	300 €

Cotisation annuelle correspondant au moins à 0,8% de votre revenu annuel

Je choisis de payer par chèque (s).

Joindre 1 (ou ..... chèques retirés les mois que vous indiquez au dos) à l'ordre de : AF EELV-FC

Je choisis le virement bancaire.  
Demandez-nous le RIB de l'association de financement.

Je choisis de payer par CB au national

*Nous ne proposons plus pour l'instant l'option du prélèvement automatique. En effet cette formule est devenue très onéreuse suite à une modification de la réglementation européenne (SEPA : espace unique de paiement en euros) et ne serait intéressante que si tous nos adhérent-e-s optaient pour cette solution.*

Adhérent	ou	Coopérateur	ou	Donateur
Montant de ma cotisation: minimum 36 €		Montant de ma contribution: à partir de 20 €		Montant de mon don
euros		euros		euros

Nos coordonnées : Europe Écologie Les Verts de Franche-Comté—77, Grande Rue—25000 Besançon  
 Tél : 03 81 81 06 66  
 Mail: eelv.fcomte@gmail.com  
 Site : http://franchecombe.eelv.fr

# FRANCHE - COMTÉ

EUROPE ECOLOGIE LES VERTS



Réunion autour d'une galette



**EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS FRANCHE-COMTÉ**

77, grande Rue / 25000 Besançon / 03 81 81 06 66 / <http://franchecomte.eelv.fr/>